



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt et deux, le 07 du mois d'octobre à 18h30, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Sabine GEIL-GOMEZ, Maire.

**Étaient présents :** MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, LE HENAFF et NAAM et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DE BERNARD, LAFFONT, LAO, LOUBIERES, RICHIR, SEMPERBONI et SUDRIES.

**Procuration(s) :** MME FONTES (pouvoir MMME NAAM), MME MITSCHLER (pouvoir MME BINOTTO), MME MONNIER (pouvoir MME BACCO), MME RATIER (pouvoir M DAUMAIN), M TEODORI (pouvoir M SEMPERBONI) et M VERGNES (pouvoir M CAZADE).

**Absent(s) excusé(s) :** MME LANDES et M MORLHON.

Monsieur DE BERNARD a été nommée secrétaire.

<b>NOMBRE DE CONSEILLERS</b>
En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 25
Pouvoirs : 6
Excusés : 2

Date de convocation : 30/09/2022
Date d'affichage : 30/09/2022

**DÉLIBÉRATION N° D-2022/41**

Objet : Création et suppression de postes permanents
--

Madame le Maire informe l'Assemblée qu'il y a lieu de délibérer suite à l'avis favorable rendu par le Comité Technique le 26/11/2019, afin de supprimer certains postes, dont certains sont très anciens, et devenus vacants soit parce que les agents ont quitté la collectivité, soit en raison d'un avancement de grade ou d'un changement de quotité de travail des agents.

Dans le même temps, il y a lieu de de créer certains postes afin de les adapter aux compétences et missions qui évoluent selon les besoins des services.

## ➤ Suppression de postes :

<b>Filière administrative</b>	<b>temps de travail</b>	<b>Nombre de postes</b>
Adjoint administratif	temps complet	2
Adjoint administratif	26h	1
Adjoint administratif	mi-temps	3
Adjoint administratif de 2ème classe	temps complet	1
Attaché principal	temps complet	2
Attaché	temps complet	1
<b>Filière animation</b>		
Agent d'animation	25H	2
Adjoint d'animation	25H	1
Agent d'animation	temps complet	1
Adjoint d'animation	26H	1
Adjoint d'animation de 1ère classe	25H	1
Adjoint d'animation de 1ère classe	temps complet	2
Adjoint d'animation ppal de 2ème classe	temps complet	1
<b>Filière sociale</b>		
ATSEM de 2ème classe	temps complet	2
<b>Filière sportive</b>		
Educateur territorial APS	temps complet	1
<b>Filière technique</b>		
Ouvrier d'entretien de la voie publique	temps complet	2
Agent de service	mi-temps	2
Agent de service	temps complet	2
Agent d'entretien	mi-temps	1
Agent d'entretien	20H	1
Agent d'entretien	22H	1
Agent d'entretien	29H	1
Agent d'entretien	30H	1
Agent d'entretien	temps complet	4
Agent d'entretien qualifié	20H	1
Agent d'entretien qualifié	22H	1
Agent d'entretien qualifié	temps complet	5
Agent technique	temps complet	1
Agent technique qualifié	temps complet	1
Adjoint technique de 2ème classe	23H30	1
Adjoint technique de 2ème classe	30H	2
Adjoint technique ppal 2ème classe	temps complet	1
Adjoint technique ppal 2ème classe	22H	1
Contrôleur de travaux ppal	temps complet	1

## ➤ Création de postes :

- 1 poste d'adjoint technique à temps non-complet de 25h hebdomadaires
- 1 poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe à temps complet
- 1 poste d'ATSEM principal de 1ère classe à temps complet
- 1 poste d'agent de maitrise principal à temps complet

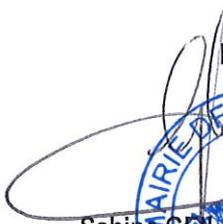
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

POUR	MMES GEIL-GOMEZ, BACCO, BINOTTO, CAZALBOU, FERRES, FONTES, LE HENAFF, MITSCHLER, MONNIER, NAAM et RATIER et MM BACOU, BONNAND, CAZADE, CHAUVET, DAUMAIN, DE BERNARD, LAFFONT, LAO, LOUBIERES, RICHIR, SEMPERBONI, SUDRIES, TEODORI et VERGNES.
CONTRE	---
ABSTENTION	---
NE PARTICIPE PAS	---

- APPROUVE les propositions de suppressions et créations de postes ci-dessus.
- PRECISE que les crédits suffisants sont prévus au budget.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire



Sabine GEIL-GOMEZ



MAIRIE DE PECHBONNIEU  
Haute-Garonne

Envoyé en préfecture le 11/10/2022

Reçu en préfecture le 11/10/2022

Affiché le



ID : 031-213104102-20221007-D202241-DE

